

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, le premier juin à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DESILLE, Maire.

**Date de la convocation du conseil municipal :** Le 26 mai 2018

**Membres présents :** M. Raymond DESILLE, M. Gérard ALAIRE, Marie-Laure Mme FELIX, Mme Jenny HURTAUD, Mme Annie JAUNAS, Mme Françoise BOINOT, M. Olivier MURZEAU, Mme Janie ROLAND-TUFFET et M. Antoine RUBIO.

Mme Annick BOINOT donne procuration à Monsieur Raymond DESILLE

**Membres absents excusés :** M. Gilles RAMBEAU, M. Joël BRILLAUD et Mme Nathalie DEPRÉ,

**Membre absent :** M. Antoine RAMBEAU,

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Laure Mme FELIX

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal.
- Désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population prévu en 2019.
- Rentrée Scolaire année scolaire 2018-2019:
  - ✓ Effectif prévisionnel.
  - ✓ Renouvellement du contrat CONVIVIO, prestataire pour le portage des repas - Autorisation de signer la convention.
  - ✓ Vote des tarifs des repas de cantine.
  - ✓ Vote des horaires et des tarifs de la garderie.
- Aire de jeux école : Choix des modules et du prestataire.
- Compte rendu groupe travail « Fêtes et cérémonies ».
- Point sur l'assainissement collectif.
- CDC Aunis Sud : Point sur l'étude des zones Humides dans le cadre du PLUiH - Point PLUiH - Compte rendu Commission « Culture » ; Commission « Environnement » - Compte rendu réunion avec le Sous-Préfet (gens du voyage et schéma départemental).
- Mesures d'accompagnement du projet éolien Chambon-Puyravault.
- Trame verte : Sentier d'interprétation et mares.
- Divers (agenda).

Début de la séance : 20 heures 30

Au cours de la séance le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 26 avril 2018.

Madame Marie-Laure FELIX est désignée coordonnateur communal. Le coordonnateur communal sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement de la population qui aura lieu du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.

### Rentrée Scolaire 2018-2019 :

L'effectif prévu est de 51 enfants (14 PS, 21 MS et 16 GS).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler le contrat avec CONVIVIO PRO (prix du repas 2,51 € TTC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, de fixer, à compter de la rentrée scolaire 2018 :

- ✓ le repas de cantine enfants à 2,55 €
- ✓ le repas de cantine adultes à 3,10 €.
- ✓ Les jours et horaires de la garderie :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30.
- ✓ les prix :  
0,50 € par 1/4h pour un enfant, 0,75 € pour deux enfants, 1 € pour trois enfants et 5 € par 1/4h et par enfant au-delà de 18h30 (le 1/4h commencé est du).

Création de l'aire de jeux à l'école : Monsieur le Maire informe que le Département accorde une subvention de 7 199 € et qu'une autre subvention de 25 % est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat dans le cadre de la DETR.

Le Conseil Municipal choisit pour la réalisation de l'aire de jeux dans l'enceinte de l'école : TENNIS AQUITAINE pour un coût de 23 876 € HT (28 631,20 € TTC).

Compte rendu « Fêtes et cérémonies » : les élus et les représentants de la bibliothèque souhaitent donner un nouvel élan à la bibliothèque en commençant par trouver une nouvelle identité. De nouveaux horaires d'ouverture seront proposés à la rentrée.

La municipalité a le plaisir d'inviter la population à une soirée conviviale le 13 juillet à la salle des fêtes.

Au programme :

à partir de 19h30 : accueil espace buvette (la recette sera entièrement reversée à la coopérative scolaire)

21 h restauration : apéritif, repas (melon, rôti de porc accompagné de mojhettes, salade, fromage, tartelette aux fruits, café).

Attention places limitées à 120. Prix du repas 5 € pour les habitants de la commune de plus de 12 ans et 10 € pour invités hors commune de plus de 15ans.

22h30 Soirée dansante.

Point sur l'assainissement collectif : une enquête publique relative au zonage d'assainissement aura lieu très prochainement.

CDC Aunis Sud :

- Point sur l'étude des zones Humides dans le cadre du PLUiH : l'étude des zones humides se poursuit. Une réunion avec les exploitants agricoles a eu lieu le 18 mai dernier. Aucun exploitant n'est venu. Monsieur le Maire présente la carte montrant les zones humides sur le territoire de notre commune.
- Point PLUiH : les réunions thématiques se poursuivent avec le comité de pilotage (développement économique, forme urbaine, Trame verte et bleue, équipements et réseaux).
- Compte rendu Commission « Culture » ; Commission « Environnement » : le projet du site culture, construction d'une salle de spectacle, d'un cinéma est annulé ; le coût du projet est trop élevé. Un nouveau projet en cours, la création d'un conservatoire de musique dans les anciens locaux de l'ENILIA.
- Compte rendu réunion avec le Sous-Préfet (gens du voyage et schéma départemental) : les aires d'accueil des gens du voyage sont de la compétence de la CDC Aunis Sud. Celle-ci possède une aire d'accueil pour recevoir les gens du voyage.

Mesures d'accompagnement du projet éolien Chambon-Puyravault : le Conseil Municipal, à l'unanimité, excepté, Mesdames Françoise BOINOT, Janie ROLAND-TUFFET et Monsieur Olivier MURZEAU qui ont quitté la salle et n'ont pas pris part à ce vote, autorise Monsieur le Maire à envoyer à Monsieur le Préfet la lettre suivante :

« Objet : Projet éolien Puyravault - Chambon

Monsieur le Préfet,

Depuis notre courrier que nous vous avons adressé le 24 décembre 2016 qui vous interpellait sur le projet de « la ferme éolienne de Chambon-Puyravault » de nouvelles réunions d'échanges avec les développeurs se sont tenues.

La restitution des études d'impact, le renforcement des mesures écologiques font que le projet du parc éolien Chambon-Puyravault semble maintenant acceptable en la matière.

Nous demandons aux opérateurs du projet :

D'une part, d'organiser avant l'enquête publique, une nouvelle permanence de présentation du projet aux administrés de la commune.

D'autre part, que des plantations complémentaires de haies soient proposées par les opérateurs, pour les riverains qui le souhaiteraient et qui ont une vue sur le parc éolien.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire,  
Raymond DESILLE »

Trame verte : Sentier d'interprétation et mares : une visite des lieux pour la réalisation du Sentier d'interprétation et la création des mares aura lieu au mois de juin avec Nature Environnement 17.

Divers :

- ✓ Monsieur le Maire informe que notre dossier de candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la redynamisation du centre bourg n'a pas été retenu. Le Département accompagnera, quand même le projet financièrement, mais dans le cadre du fonds de revitalisation des communes rurales.
- ✓ Le ravalement de la façade de la salle des fêtes sera réalisé en juin.
- ✓ Les travaux de voirie, rue de la Casse aux Chevaux et au Grand Clos, seront réalisés en juin.
- ✓ Le Conseil Municipal fixe la date du traditionnel repas des aînés le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 et celle du spectacle de Noël le week-end du 15 et 16 décembre 2018.
- ✓ Le prochain conseil d'école aura lieu le 14 juin prochain à 18h à Puyravault.
- ✓ Le prochain conseil municipal, aura lieu le vendredi 29 juin 2018 à 20h30.

Levée de séance : 23 heures

**Affiché en exécution de l'article 32 du Code Municipal, le 6 juin 2018.**

Le Maire,  
Raymond DESILLE

